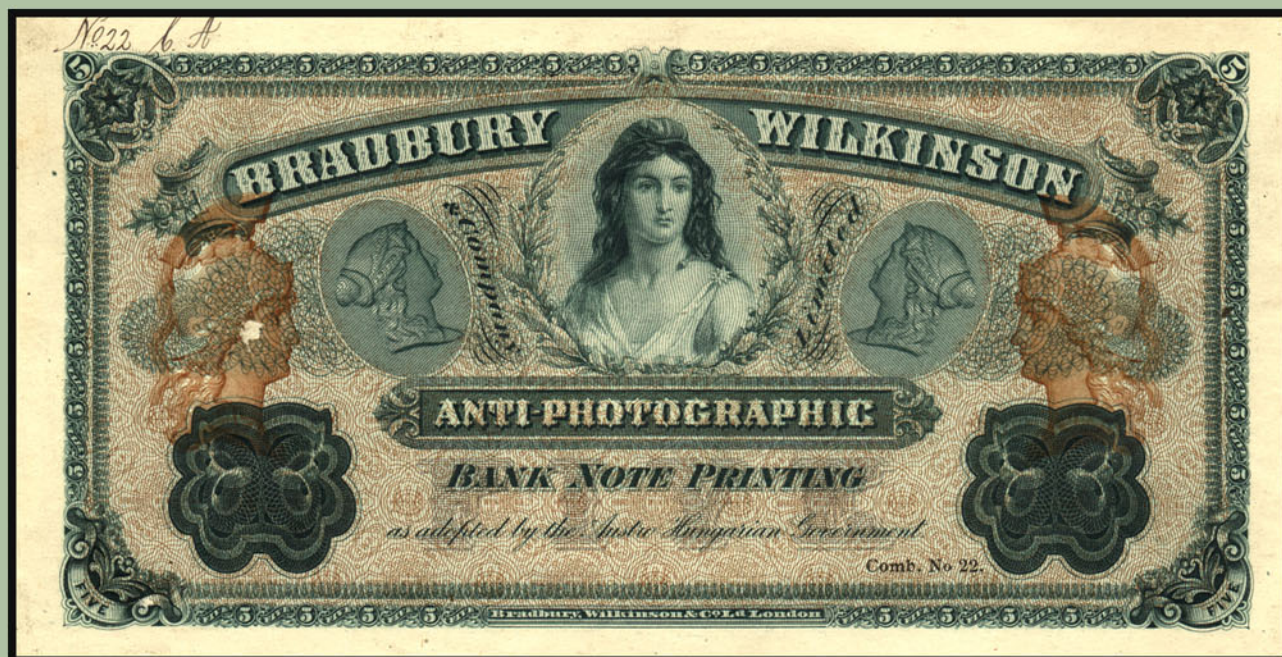


P M MAGAZINE

N° 29 Mai 2006

Bulletin de l'Association Française pour l'Etude du Papier-Monnaie



SOMMAIRE

- Page 1 :** BILLETS DE 1.000 F, 5000 F, 10.000 F DE DJIBOUTI
- Page 2 :** L'ASSIGNAT DE 5 LIVRES DU 10 BRUMAIRE AN II
(31 Octobre 1793) - Muszynski N° 39 - Lafaurie N° 171 -
- Page 4 :** LA RÉPUBLIQUE MOLDAVE DE TRANSNISTRIE
500 ROUBLES 2004 - CATHERINE II LA GRANDE
- Page 6 :** BELLES VIGNETTES DES FIRMES ANGLO-SAXONNES
ET TABLEAU DE CONVERSIONS DES MONNAIES 04/2006
- Page 9 :** LES TYPES SERVEAU
- Page 12 :** LA GRANDE GUERRE 14-18 - DEJA INSCRITE DANS L'HISTOIRE,
TOUJOURS PRÉSENTE EN MÉMOIRE -
- Page 14 :** LES BONS DE CAISSE « SAUNIER » TYPE 1855
- Page 16 :** ERNESTO CHE GUEVARA GOUVERNEUR DE LA BANQUE
NATIONALE DE CUBA
- Page 19 :** BONS HÔTEL RITZ PARIS
- Page 20 :** BAHAMAS - NOUVEAU BILLET DE 10 \$
- Page 22 :** LE BILLET VERT.
MONNAIE DE COLLECTION POUR LES ENFANTS
- Page 24 :** TABLEAU DES BILLETS EN EUROS SIGNÉS J.C. TRICHET
- 3^{ème} de Couverture :** CORRECTIONS ARTICLE BILLETS ET TRAINS DU PM 28

Pm

Magazine

Propriété de l'AFEP

Directeur de la publication :

Maurice KOLSKY, Président de l'AFEP

Rédacteur en chef :

Philippe CALLANT

Comité de rédaction :

Michel BECUWE
Michel DASPRE
Yves JEREMIE
Roger LECLERC
Maurice KOLSKY
Maurice MUSZYNSKI

AFEP
Association Française pour l'ETUDE du
Papier-Monnaie
6, place d'Italie
75013 PARIS

Toute reproduction ou traduction, mêmes
partielles, sont interdites, sauf autorisation.

**ASSOCIATION FRANÇAISE POUR
L'ÉTUDE DU PAPIER-MONNAIE**

Association régie par la loi de 1901, aux statuts déposés à la Préfecture de Police de Paris, le 23
novembre 1979 (JO n° 289 du 13 décembre 1979)

MOYENS D'ACTION :

Journée annuelle, en février, du Papier-Monnaie à Paris.

SERVICES AUX ADHÉRENTS :

Circulations (trois ou quatre listes par an)
Fournitures diverses à prix préférentiels
Publications

Service pièces de la Fédération Française des Associations
Numismatiques (à titre exceptionnel)

L'AFEP est à la disposition des adhérents chercheurs qui souhaitent
entreprendre une étude spécialisée. Ecrire au Président au siège social.

COURRIER :

Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'une
enveloppe libellée et timbrée.

Crédit photos : Daniel DENIS, Hélène RICHEZ et
Sylvain FERREY, Jean PIROT, Michel DUFOUR, Alain
DAILLY, Maurice KOLSKY, Philippe CALLANT,
Jean-Pierre HENNEBERT, Jacques COLLIGNON,
Michel DASPRE

AFEP : Siège social :

6, place d'Italie 75013 PARIS

Chers Adhérents,

Nous allons avoir la possibilité d'acquérir sur place des billets de Djibouti en état neuf, à savoir :

Les coupures de 1.000 F 2005, de 5.000 F 2002 et de 10.000 F 1999.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur commande accompagnée du chèque correspondant à l'adresse habituelle : Michel Daspre 10, rue de Paris 91090 Lisses)

Aux conditions suivantes :

- billet de 10.000 F = 48 €
- billet de 5.000 F = 24 €
- billet de 1.000 F = 5 €

plus 5 euro pour toute commande de un à six billets maximum pour participation aux frais (commission de change et frais d'expédition).

Le franc de Djibouti (DJF) étant basé sur le dollar US, en cas de forte hausse de cette monnaie, nous pourrions être amenés à vous demander un supplément avant livraison.

Les commandes seront prises jusqu'au 30 juin 2006 et livrées dès réception de Djibouti.

Vous découvrirez les photos de ces billets en quatrième de couverture.

Les vacances estivales se profilent à l'horizon, aussi la rédaction, sans oublier les revues à venir vous adresse à tous d'agréables congés.

La saison numismatique d'Automne démarrera avec l'ouverture de nouveaux salons parisiens dont vous avez l'habitude.

Pour les plus courageux d'entre-vous, rien ne les empêche de nous faire parvenir idées d'articles, ou mieux articles mis en pages, cela pour faire perdurer votre revue qui bientôt se trouvera sur Internet.

L'ASSIGNAT DE 5 LIVRES DU 10 BRUMAIRE AN II

(31 Octobre 1793)

Muszynski N° 39 - Lafaurie N° 171-

Par Jean-Pierre Hennebert

Cet assignat très commun sera fabriqué jusqu'en l'an IV et sera le dernier de petite valeur.

Il nous réserve quelques surprises et quelques recherches à effectuer.

Montant de l'émission 718.590.000 livres soit 143.718.000 assignats.

Chaque planche est composée de 10 assignats portant le même numéro de série.

Nombre de planches à l'émission 14.371.800.

Le dernier numéro de série serait le 28744 (en théorie)

Le nombre de feuilles portant le même numéro de série est de $14371800 : 28744 =$ soit 500

Il m'est arrivé de voir 5-10 voire 20 feuilles portant le même numéro de série.

Particularité de cette émission : sur chaque assignat figure une signature imprimée , il en existe 100 différentes.

Si les feuilles de 10 assignats comportent toujours 10 signatures différentes , une même signature peut se trouver entourée de 9 différentes.

Par contre les assignats des feuilles d'une même série ont les mêmes signatures imprimées.

On peut penser que les 100 signatures ont sensiblement la même rareté.

A ce jour, malgré la consultation de nombreuses planches, il ne m'a pas été permis de comprendre la répartition des signatures sur les feuilles ayant des numéros séries différents.

Si quelqu'un connaît la réponse, je suis intéressé.

Qui n'a pas rêvé de réunir ces 100 signatures différentes ?

Autre particularité de chaque planche de 5 livres, en plus des filigranes de chaque assignat, y figure un filigrane spécifique situé au milieu de la marge droite.

Ce filigrane est composé d'un chiffre de 1 à 13.

Il semblerait que chaque feuille ayant le même numéro de série porte le même filigrane.

Mais il ne ma pas été permis de consulter les 500 planches d'une série.

Autre aspect d'une planche d'assignats, elle porte les traces de sa fabrication sous forme de deux trous au centre, un en haut et un en bas de chaque feuille à 1,5 ou 2 centimètres du cadre des assignats.

On relève sur certaine planche , un ou deux assignats de travers légèrement plus haut d'un côté, exemple l'assignat numéro 6 sur la série 200, le numéro 4 sur la série 4830 , le 3 et 9 sur la 15456 etc ...



La République Moldave de Transnistrie

500 Roubles 2004 - Catherine II la Grande

par Daniel DENIS



Qui connaît la République Moldave de Transnistrie (Pridniestrovskaya Moldovskaya Respublika) ?

Certainement peu de gens en vérité, tant les médias s'intéressent peu à ce petit pays indépendant depuis Septembre 1990 mais qui ne bénéficie d'aucune reconnaissance internationale, pas même de la part de la Russie qui maintient toujours 1500 soldats sur le territoire de l'entité sécessionniste.

Avant tout, quelques repères géographiques et historiques me semblent nécessaires pour en apprendre plus sur la Transnistrie :

Situation générale :

Capitale : Tiraspol, 200 000 habitants.

Superficie : 4163 km² ; La Transnistrie, sur la rive gauche du Dniestr, occupe 17% du territoire moldave.

Population : 750 000 habitants. 34% de Moldaves, 28% de Russes, 26% d'Ukrainiens. Les langues utilisées sont le Moldave, le Russe et l'Ukrainien.

Monnaie : L'unité monétaire est le Rouble de Transnistrie divisé en 100 Kopecks.

Historique :

Cette région jouissant du statut de République autonome au sein de l'Ukraine jusqu'en 1940, date à laquelle elle fut réunie à la Bessarabie, un territoire roumain annexé par l'Union Soviétique au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour devenir la République socialiste soviétique de Moldavie.

Au tournant des années 1990, les russophones du Dniestr moldave ont refusé de devenir une minorité

russophone à l'intérieur d'une Moldavie roumanophone tentée par un rattachement avec la Roumanie.

Le 2 juin 1990, le Congrès des députés du Dniestr décide de précipiter la mise en place d'un espace économique autonome.

La République Moldave de Transnistrie est officiellement créée le 2 septembre 1990, un an avant celle de la Moldavie le 27 Août 1991.

Cette décision unilatérale suscite évidemment l'hostilité de Chisinau (capitale de la Moldavie) qui l'interprète comme le premier acte d'un processus de séparation irréversible de l'ensemble moldave.

Il s'en suit une guerre brève et violente entre moldaves et séparatistes du Dniestr en 1991/92.

Depuis, la situation est au point mort, 15 ans après son indépendance, la République autoproclamée du Dniestr fonctionne toujours comme un Etat indépendant avec son Président, ses institutions, son armée, son drapeau, sa monnaie et même un club de football, le FC Sheriff de Tiraspol qui possède le plus beau terrain, joue dans le championnat moldave en division A et a remporté la coupe de Moldavie en 1999, 2001, 2002, le championnat de Moldavie en 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005 et la Super coupe de Moldavie en 2003 !!!

Sur le plan sportif, la Transnistrie n'est pas séparatiste et joue donc dans le championnat moldave, on croit rêver !!!

J'ai choisi de vous présenter la dernière coupure mise en circulation dans le pays dont voici la photo et une description complète :

500 ROUBLES

Emis en 2004.

Institut Emetteur : PRB (Pridnestrovskii Respublikanskiï Bank) fondée en 1992.
(que l'on peut traduire par 'Banque de la République Transnistrienne')



Couleurs principales : vert pâle à vert foncé.

Dimensions : 140 x 68 mm.

Filigrane : Portrait de l'Impératrice Catherine II la Grande et monogramme de la banque 'PRB' en lettres cyrilliques.

Bande de sécurité argentée à fenêtres au centre gauche.

Imprimeur : probablement GOZNAK (Russie).

Impression R/V/ : Offset.

Recto : Portrait à gauche de l'Impératrice de Russie Catherine II la Grande (1729-1796).

Verso : Représentation du décret de Catherine II autorisant la création de Tiraspol, avec en décor de fond le plan de la forteresse érigée par Alexandre Vassielievitch Souvorov.

Souvorov (1705-1800) : Comte et général russe, gouverneur de Crimée qui arracha la région à l'Empire ottoman et en fit la frontière méridionale de l'Empire russe grâce au traité de Iasi, signé par les Turcs le 29 décembre 1791. Souvorov fit construire la forteresse de Tiraspol sur les ordres de l'impératrice Catherine II la Grande, en 1792. Il est considéré comme le fondateur de la ville.



LES BELLES VIGNETTES DES FIRMES ANGLO-SAXONNES

Par Philippe CALLANT

De tout temps, les Grands Instituts d'Emission ont dû faire face aux entreprises malhonnêtes des faussaires en usant de leur savoir-faire contre les faux-monnayeurs.

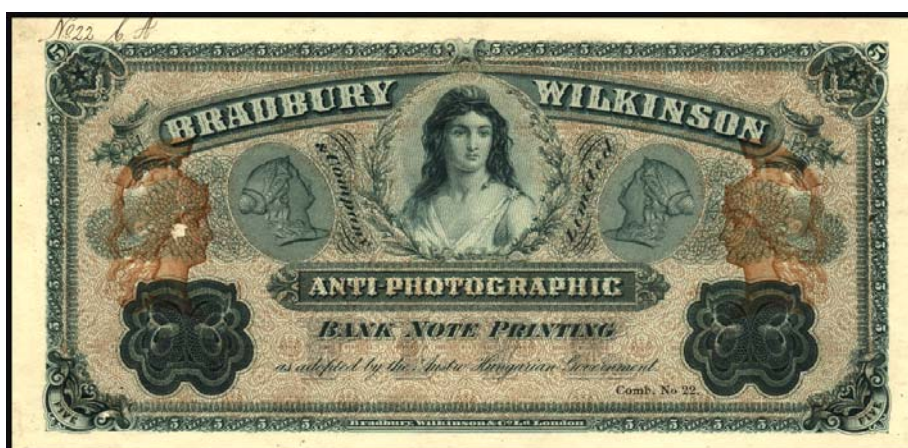
La Firme BRADBURY WILKINSON à la fin du 19^{ème} siècle s'est attaché à promouvoir des vignettes de qualité pour offrir le maximum de sécurité aux utilisateurs de papier-monnaie.

La naissance de la Photographie et ses améliorations techniques ont été des facteurs déterminants pour les fabricants de billets pour mettre en place de nouvelles vignettes plus sûres afin de décourager les contrefacteurs.

Voici en images l'une de ces vignettes représentée recto/verso.



*Ce portrait de femme à la longue chevelure surmontée du bonnet phrygien fut réutilisé pour illustrer d'autres billets comme le 10 Pesos émission du 01.02.1867 de la Banco comercial de Corrientes en Argentine.
Le billet de 1 Peso de la Banco Estado Soberano de Panama de Colombie des 20.12.1867 et 20.12.1870
Le billet de 1 Peso de la Banco Maua & Cie d'Uruguay daté du 26.10.1875 et imprimé par la BWC.*



A.B.N.C
(American Bank Note Company) offre
également de magnifiques créations.

Ici pour The Homer Lee Bank note
Compagnie installée à New York

En voici une représentation



Femme drapée et aigle royal aux ailes déployées symboles d'une
Amérique puissante qui défend ces valeurs.

Autre Grande Firme :
THOMAS DE LARUE & C^o. Ltd



Entre deux motifs géométriques complexes, tête de tigre.

300 F Clément Serveau

« Cérès et Mercure »

Par NumisCollection

Tout comme le 5000 F Flameng, le 300 F Clément Serveau ou « Cérès et Mercure » est un billet emblématique et mystérieux. Souvent fleuron d'une collection, il reste mal connu, nous vous présentons ici un petit morceau de son histoire.

Tout débute en 1930 par une étude de Clément Serveau pour un projet de billet de 10 Francs, non adopté.



Aquarelle originale de Clément Serveau, dessin de 8,5 par 13,6 cm sur canson fort de 17 par 25 cm).

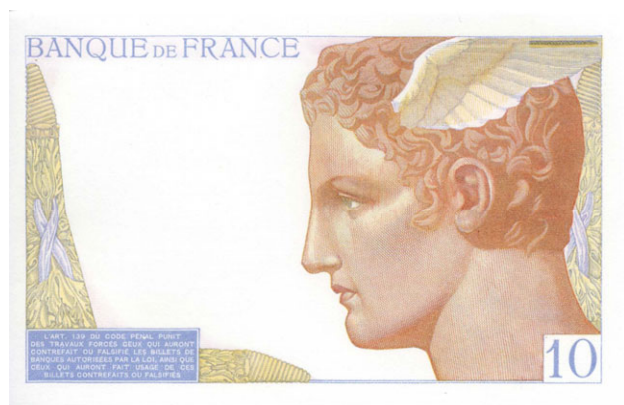


Épreuve du recto, 2^{ème} type (29,5 x 15,1 cm)



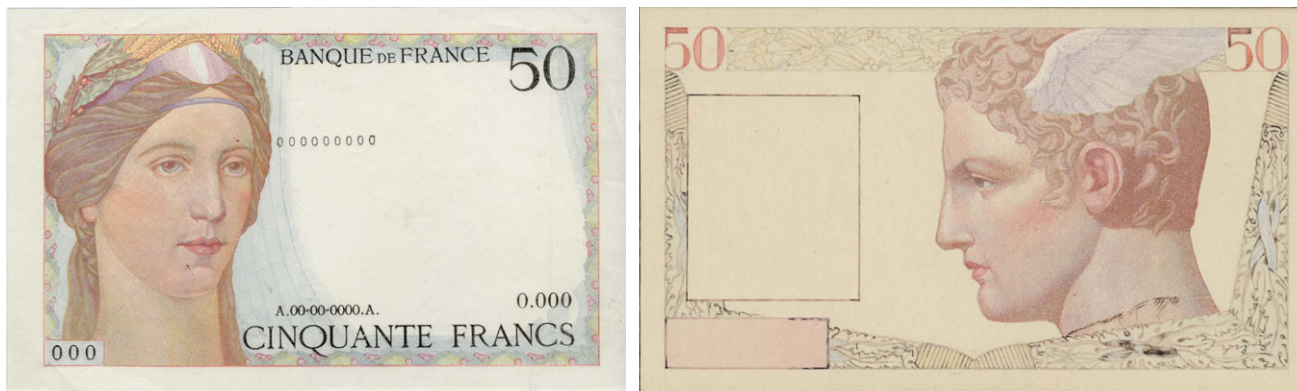
Épreuve du recto 3^{ème} type

Sur ces épreuves, le flambeau a disparu et le visage de Cérès est moins arrondi, il marque plus la sagesse et est moins juvénile. A droite, la frise est remplacée par un ruban où les initiales "B" et "F" s'entrelacent sur fond brun puis blanc. La valeur littérale "Dix Francs" et le texte "Banque de France" ont permutés, la valeur en chiffre passe du bas en haut du billet. Apparition de la numérotation sur le troisième type.



Epreuves finales du 10 F, dimensions 8,8 par 13,8 cm

Le billet de 10 F restera au stade du projet, bien que repris régulièrement pour être adapté en 50 F, 100 F et 250 F ; certaines informations indiquent que ce projet aurait pu être utilisé par un autre pays tel l'Algérie.



D'après une œuvre de Clément Serveau, vraisemblablement gravé par Romagnol et / ou Emile Deloche.

Ces épreuves du 50 F s'inspirent de l'aquarelle originale, elles sont antérieures aux épreuves du 2^{ème} et 3^{ème} type du 10 F.



Epreuves 1^{er} type du 10 F, les frises sont celles du type original, le fonc bleuté est celui du 50 F.

En 1938, une grave crise diplomatique éclate avec l'Allemagne, le risque d'une guerre provoque un afflux aux guichets, les coupures de 5000 F dites de réserves, Flameng et Victoire type 1934 sont utilisées, la diminution importante des stocks de la Banque de France oblige le Conseil Général à réagir.

Devant cette situation exceptionnelle, le conseil Général ordonne la création du billet de 300 F ainsi que celui du 3000 F. Ces 2 valeurs sont choisies pour exprimer le caractère exceptionnel de la situation. L'urgence est telle que l'on ressort des cartons d'anciens projets dont celui du 10 F Cérès et Mercure de Clément Serveau, il est choisi car il ne ressemble à aucun des billets utilisés et entre donc parfaitement dans les critères de la Banque de France : à situation exceptionnelle, billets exceptionnels, le 3000 F sera vert et uniface et le 300 F blanc et reprendra le projet de Serveau.



Epreuves finales du 300 F. Comparativement à l'épreuve finale du 10 F, le libellé "Caissier Principal" est remplacé par "Caissier Général". Les deux signatures sont disposées horizontalement et non plus verticalement. La signature du Caissier Général est celle de P. Rousseau, celle du Secrétaire Général correspond à R. Favre - Gilly.

Les accords de Munich calmeront temporairement les relations entre la France et l'Allemagne. Toutefois, le 300 F est tout de même créé le 6 Octobre 1938, imprimé chez Prieur et Dubois et mis aussitôt en réserve.

De même, le 3000 F ne sera jamais fabriquée mais remplacé par une nouvelle version de 5000 F Victoire.



Spécimen du 300 F

La numérotation du billet a été ajoutée à l'épreuve, celle-ci est modifiée par rapport au spécimen 10 Francs.



Type émis 300 F

Correspondant en tous points au spécimen précédent.

Compte tenu de la pénurie de papier, le 300 F est imprimé sur le reliquat de papier du 10 F Minerve type 1915.

Le filigrane du 300 F est donc le même que celui de 10 F et représente Mercure de profil.

La seconde Guerre Mondiale s'annonçant, ces coupures furent évacuées et stockées vraisemblablement sur les succursales de Nancy, Epinal et Saint Dizier entre Septembre 1939 et Mai 1940.

Plusieurs documents de la Banque de France de 1944 et 1945 font état de prélèvements de l'armée allemande auprès des différentes succursales notamment en coupures de 300 F au titre d'acompte sur les « indemnités d'occupation », c'est René Favre Gilly qui autorisera les envois de fonds pour payer ces « indemnités ». Les Allemands s'apercevront que ce billet n'a pas de valeur légale à l'époque et ils abandonneront les coupures.

Au moment de la réforme monétaire, il sera finalement mis en circulation le 3 Juin 1945, pour l'échange de l'ensemble des billets français ayant une valeur supérieure à 50 francs.

Cependant il ne connu pas le succès escompté, ni auprès du public, ni auprès des employés de la Banque de France qui trouvaient la valeur faciale difficile à comptabiliser. Il fût étudié une surcharge de 500 F - le billet n'est connu qu'à 2 exemplaires - mais le projet ne fût finalement pas retenu malgré la pénurie de 500 F de type Bleu et Rose.

Le 300 F sera progressivement retiré de la circulation (entre 1948 et 1950) et privé de cours légal le 1^{er} Janvier 1963. Selon une estimation de la Banque de France, environ 146.000 billets n'auraient pas été remboursés à ses guichets, chiffre qui peut paraître important mais que nous devons pondérer car il ne tient pas compte de ceux détruits, brûlé, mutilés ou simplement jetés. Comparativement aux autres valeurs faciales, le billet de 300 F a même été présenté de manière importante au remboursement ce qui confirme son impopularité auprès des français, contrairement à notre vision actuelle de collectionneurs.

Les billets émis présentent trois dates d'émissions :

- 06-10-1938 : impression des lettres A à M, 1 million de billets par lettre numéroté de 1 à 1.000.000.
- 24-11-1938 : lettre W de remplacement 852.000 billets émis en remplacement de 852.000 billets fautés dont une partie (17.000) ont été détruits car n'ayant pas servi au remplacement de billets fautés
- 09-02-1939 : impression des lettres N à Z comportant également 1 million de billets par alphabet.

La Grande Guerre 14 - 18

- Déjà inscrite dans l'Histoire, toujours présente en mémoire -

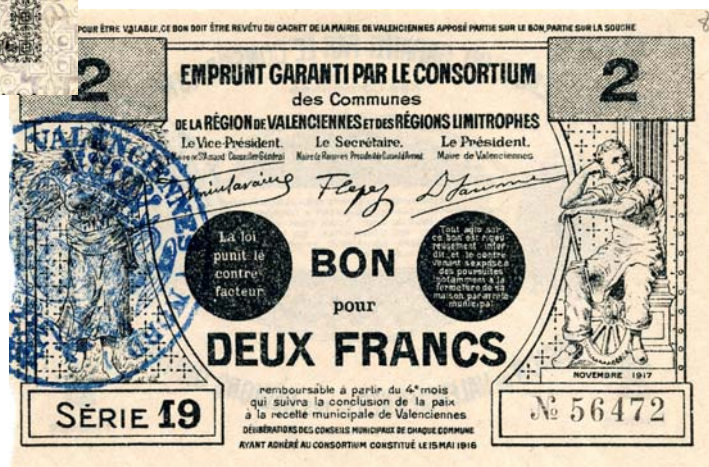
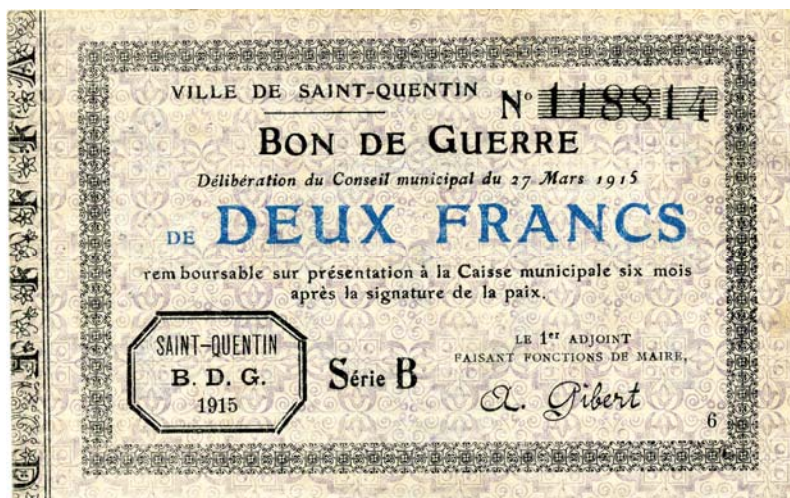
En 1914 la crise monétaire s'installe dès le début des hostilités et la disparition du numéraire métallique fait naître de nouvelles émissions de « bons de monnaie » : la thésaurisation des espèces monnayées est aggravée par la réquisition des pièces de nickel et la collecte officielle de l'or.

Dès le décret du « cours forcé » du 5 août 1914, la Banque de France met en circulation des billets de 5 fr. « type 1871 et type 1905 » et de 20 fr. « type 1873 et type 1905 » qu'elle a en réserve, mais le stock en place dans les départements est insuffisant et les « régions envahies » ne pourront plus être réapprovisionnées en monnaie légale française.

La longue durée de l'occupation d'une grande partie du pays, ainsi séparée des autorités centrales politiques et administratives, entraîne la suspension des formalités légales françaises, en particulier au point de vue économique et financier (monétaire) sous la pression des autorités occupantes.

C'est le cas pour 10 départements en particulier, dès la stabilisation du front en Décembre 1914 : Ardennes en totalité, 2/3 du Nord et de l'Aisne, 1/3 de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, 1/5 du Pas-de-Calais, de la Somme et de la Marne, environ 10% de l'Oise et 3% des Vosges. Cela conduit à séparer en deux catégories bien distinctes les papiers-monnaies de nécessité émis en France à partir d'août 1914.

Pour la majeure partie de la France restée libre de l'invasion, les papiers-monnaie de nécessités ne seront que des bons de monnaie, mis en circulation principalement par les Chambres de Commerce et quelques municipalités et sociétés industrielles, ne représentant que le « fractionnement » de valeurs légales en dépôts officiels bloqués,



Dans les « Régions Envahies » ce furent de véritables « émissions monétaires locales » faites sans contrepartie financière légale, à de rares exceptions près : Banque d'Emission de Lille, Chambre de Commerce de Cambrai, Bons Régionaux Unifiés, de Saint-Quentin et Guise, bons de quelques Caisses d'Epargne locales.

Elles furent mises peu à peu pratiquement à la disposition des autorités allemandes qui comptaient s'en servir pour ruiner le système économique français, surtout après une décision du Parlement français qui prévoyait la prise en charge par la Nation de toutes les dépenses locales nécessitées par l'occupation.

Il semble donc normal, étant donné les circonstances d'origine, de réalisation et d'utilisation de ces instruments monétaires, de classer en deux catégories distinctes les émissions concernées :

Celles restées soumises à une légalité plus ou moins stricte, purement française, que l'on peut désigner sous le terme générique d'émission des Chambres de Commerce, (bien qu'il y eu également quelques émissions par des municipalités et des sociétés industrielles) et qui circulèrent de 1914 jusqu'en 1925 dans la zone non touchée directement par l'invasion ou après la libération de 1918,

Celles des « Régions Envahies » nées sous une contrainte économique et politique plus étroite et souvent sous le dictat de l'occupant, qui comprennent les **tickets-monnaie**, papier ou carton, et les **jetons-monnaie** (métalliques) émis par des municipalités, des sociétés ou des commerçants pour pallier la disparition de la petite monnaie dans la zone libre ou l'après-guerre ; ainsi que les « timbres-monnaie », en particulier ceux dus à l'ingénieux système breveté « FYP » (c'est-à-dire « Fallait y penser ») qui permit un usage pratique des timbres-poste comme monnaie auxiliaire en se servant de la publicité (il faut noter que ce moyen avait déjà été mis en pratique et breveté plus d'une cinquantaine d'année antérieurement aux Etats-Unis à l'époque de la guerre de Sécession: les « Encased Postage Stamps » apparus dès 1861).

A côté des « émissions des Régions Envahies » on peut encore classer les émissions de nécessité (papier-monnaie et jetons-monnaie) mises en circulation entre 1914 et 1918 en ALSACE LORRAINE, puisque leur territoire avait été et était redevenu français.



LES BONS DE CAISSE

« Saunier »

Type 1855

Par Alain DAILLY

La loi du 11 juillet 1851 crée plusieurs banques coloniales, dont *la banque de la Martinique* et *la banque de la Guadeloupe*. Elles émettent des billets de 25, 100 et 500 francs. Mais le décret du 23 avril 1855 démonétise les pièces étrangères, l'encaisse légale ne pouvant être constituée que de monnaies françaises. Pour pallier cette démonétisation, les banques de la Martinique et de la Guadeloupe sont autorisées à émettre des "bons de caisse" d'un montant approprié aux besoins de la circulation, c'est-à-dire de 0,50 à 10F, conformément aux divisions de la monnaie nationale. Le Ministère de la marine et des Colonies commande alors à la papeterie du Marais du papier blanc, rose, chamois et vert pour respectivement les coupures de 1, 2, 5 et 10 francs. Ce papier, d'une qualité égale à celui du billet colonial de 25F, possède le mot "Trésor", en filigrane clair, répété 12 fois par feuille. Le papier est vendu 46 francs la rame en 1855 et 48 francs à partir de 1858, sans compter une déduction de 3% au profit de la caisse des invalides de la Marine. Ces billets de nécessité subsisteront plusieurs années car un décret du 2 juin 1963 autorisera une nouvelle fabrication.

C'est monsieur Thomas Saunier qui est chargé de dessiner et de graver la vignette qui se décline en quatre valeurs connues ; les bons étant visuellement différenciés par des ajouts.

Ces *billets de circulation* doivent avoir leur équivalent en monnaies nationales déposé dans les caisses coloniales. Le remboursement de ces bons, quelle que soit l'époque de leur émission, a lieu à l'expiration d'un délai de trois ans à partir de la promulgation du décret. Ils ne peuvent dans l'intervalle être présentés au remboursement. Ils ont cours forcé dans les paiements faits entre particuliers et dans ceux des caisses publiques.



Les banques coloniales sont autorisées à comprendre les bons de caisse dans la composition de l'encaisse métallique, dont le minimum obligatoire est établi par la loi du 11 juillet 1851.

Papier fabriqué pour les bons

Dates	1 F	2 F	5 F	10 F
1855	83	31	12	
1858	188	94	26	14
1863	188	94	25	13
Rames : nombre fabriquées	459	219	63	27
Feuilles : 1 rame = 500 feuilles	229.500	109.500	31.500	13.500
Bons : 1 feuille contient 12 bons	2.754.000	1.314.000	378.000	162.000

Mais les conditions d'utilisation usent prématurément ce papier fait à base de chiffon et la forte dose de colle, qui donne leur sonorité si caractéristique, occasionne aussi l'effacement des signatures manuscrites. M. Bellamy, directeur de la banque de la Martinique, fait venir, en 1859, du papier des Etats-Unis fabriqué à partir de fibres végétales. Il le soumet au responsable de l'Agence Centrale des Banques Coloniales M. Le Pelletier-Saint-Rémy. Celui-ci le transmet à la Banque de France. Examinées, les différentes sortes de papier américain sont effectivement d'une solidité remarquable, mais d'un aspect vitreux, peu esthétiques. Contactée, la papeterie du Marais fournit plusieurs échantillons à base de végétaux. Ils sont incontestablement supérieurs aux papiers américains, mais sûrement d'un coût plus élevé. La fabrication à la papeterie du Marais est surveillée par un commissaire de la Banque de France, assurant ainsi la régularité de l'opération, et l'Institut d'émission estime imprudent de faire confectionner le papier à l'étranger pour ensuite le ramener en France afin de l'imprimer. Quant à la disparition des signatures soulignée par M. Bellamy, elle serait accrue sur ces papiers lisses et vitreux. D'ailleurs, une solution très simple consisterait à utiliser une encre plus noire et plus tenace, comme une bonne encre de Chine bien délayée.

La Banque fait aussi procéder par monsieur Delarue, lithographe à Paris, des essais de reproduction. Bien que les bons donnés par le Ministre des Colonies soient de piètre qualité, il réussit à les reproduire facilement par simple décalque lithographique. Ces tentatives prouvent qu'il faudrait protéger, avant ou après le tirage typographique, la vignette d'un agent préservatif afin d'empêcher le transport sur une pierre lithographique.

Ces bons circuleront de nombreuses années.



Reproduction lithographique de Monsieur Delarue

Ernesto Che Guevara

Gouverneur de la Banque Centrale de Cuba

Par Philippe CALLANT

Lorsque Fidel Castro prit le pouvoir à Cuba au cours de l'année 1959, il nomma son « cher » révolutionnaire Ernesto Guevara à des postes de responsabilité dans son administration.

Parmi les différentes charges gouvernementales, militaires et économiques qu'il occupa, il fut nommé Chef des Forces Armées Révolutionnaires, Chef de l'Industrie et de la Réforme Agraire, et le 26 Novembre 1959 devint Président ou (Gouverneur) de la Banque Nationale de Cuba.

La photo d'Ernesto Che Guevara fit ainsi la couverture du Time Magazine le 8 août 1960.



Les billets émis au cours des années 1960 revêtirent la signature du Che

Le 5 Pesos à l'effigie de Maximo GOMEZ



Le 20 Pesos à l'effigie d'Antonio MACEO



Le 10 Pesos à l'effigie de Carlos Manuel de CESPEDES



Le 50 Pesos à l'effigie de Garcia INIGUEZ



Le 100 Pesos à l'effigie d' AGUILERA



La petite histoire nous apprend que l'élection de Che GUEVARA comme Gouverneur de la Banque Centrale de Cuba est simplement l'effet du hasard...

Il s'avère que lors d'un important meeting avec ses lieutenants les plus appréciés, Fidel Castro demanda s'il se trouvait dans l'assistance un bon « economista » - à cette question le Che répondit fermement par l'affirmative : « si, Presidente ! »

C'est ainsi que Castro en profita pour le « parachuter » à la tête de la Banque Nationale de Cuba.

En apprenant sa nomination comme Gouverneur, le Che, qui avait une formation de médecin, comprit alors qu'il s'agissait d'une méprise singulière car il pensait avoir entendu Fidel Castro demander s'il se trouvait un « bon comunista » dans l'assemblée !

Il s'avère que ce quiproquo semble véridique car un ancien conseiller technique hongrois, présent dans cette assemblée aurait assisté à la scène.

Cependant, on ne peut que s'étonner de la manière sans précédent dont fut nommé un Gouverneur de banque centrale...

Dès 1961, une série de 6 coupures entièrement redessinées fut mise en circulation et remplaça progressivement les anciens billets au format dollar américain. Il est probable que les relations avec le gouvernement américain extrêmement tendues ont largement contribué à un changement fondamental dans la présentation, le format et l'impression des nouvelles vignettes afin de se démarquer du dollar malgré la parité existant avec lui et le Peso sur le marché des changes.



Ernesto Rafael Guevara de la Serna est né le jeudi 14 juin 1928 à Rosario, en Argentine. Il est le premier fils de l'architecte Ernesto Guevara Linch, de descendance espagnole et irlandaise de par sa mère, et de Celia de la Serna et de la Llosa, descendante d'une famille fortunée.

En 1955, à Mexico, il rencontre Fidel Castro, leader du mouvement du 26 juillet, ou M26, et admirateur du poète-indépendantiste cubain José Martí.

Il fait partie d'un groupe de 82 hommes qui, partirent avec Castro le 25 novembre 1956 pour Cuba sur un petit yacht appelé *Granma*, d'une capacité de 25 personnes seulement, que Fidel Castro avait acheté à une entreprise nord américaine. Une semaine plus tard, le Dimanche 2 Décembre, ils

débarquent à Los Cayelos, à l'est de Cuba, commençant la guérilla révolutionnaire dans les montagnes de la **Sierra Maestra**.

Le Che se distingue rapidement comme combattant de la lutte révolutionnaire à Cuba contre le régime tyrannique du dictateur Fulgencio Batista.

Après que les hommes du « 26 juillet » aient repoussé les forces de Batista dans la Sierra Maestra, base de départ de la guérilla, le Che fut envoyé dans la province de Las Villas, pour couper les forces gouvernementales en deux. De là, il lança l'offensive sur Santa Clara. Et Batista s'exila à Saint-Domingue avant l'arrivée triomphale des guérilleros (dits Barbudos) dans la Havane en 1959.

De par ces faits d'armes, Che Guevara a été considéré comme un leader au sein des forces militaires cubaines.

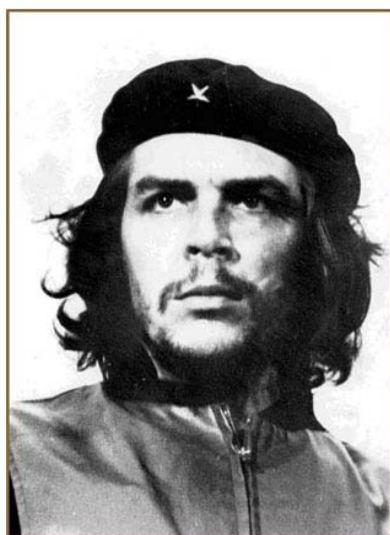
Sa grande popularité lui a conféré certains privilèges dont celui d'être déclaré citoyen cubain par le Conseil des Ministres le Lundi 9 Février 1959 en remerciement des services rendus à la nation cubaine.

A l'heure actuelle l'image de Che Guevara est toujours omniprésente, d'autant que la Banque Nationale lui a rendu hommage en 1986 en mettant en circulation un billet de 3 Pesos.

Ce billet de couleur rouge dont le portrait rappelle celui qu'Alberto Korda a immortalisé le 5 mars 1960 au cours d'une cérémonie en hommage aux victimes de l'attentat intervenu la veille dans le port de la Havane.

Cette nouvelle coupure mise en circulation au cours de l'année 1986 sera modifiée pour faire place à un nouveau billet en 1995, puis de nouveau en 2004.

Les voici illustrées ci-dessous.



Billet de 1986



Billet de 1995

Nouveau Billet de 2004



Le second billet daté de 1995 a été redessiné et comporte de nombreuses modifications.

Un mélange de brun, de vert et de bleu azuré pour la couleur, le portrait du Che décalé à gauche, la mention 3 Pesos dans un cartouche central coloré à motifs géométriques, et la mention Banco Nacional de Cuba en lettres évidées de couleur brun et bleuté.

Ce billet appartient à une nouvelle gamme aux couleurs pastels qui donnent un aspect moins agressif à l'ensemble des vignettes.

Enfin, c'est en 2004 que l'on découvre un nouveau billet.

Un portrait de Che Guevara dans une coupure à la couleur dominante rougeâtre avec en alternance du jaune pâle mêlé de vert.

Ce portrait agrandi par rapport aux deux billets précédents a été décalé à droite, la valeur 3 Pesos dans un cartouche central coloré, et la mention Banco Nacional de Cuba en lettres évidées de couleur rouge.

En ce qui concerne la mort du Che, beaucoup de zones d'ombre persistent encore...

Ce que l'on peut dire c'est que Che Guevara s'était donné pour mission de continuer la lutte armée en solidarité avec les peuples du Monde. Pour cela, il demanda à Cuba de se libérer de ses obligations qui le liaient au Pays.

Lors d'une conférence de presse, il prit parti contre l'Union Soviétique.

En 1966, il entra clandestinement en Bolivie où il fonda avec un petit groupe de soldats boliviens et cubains l'Armée de Libération Nationale de la Bolivie.

Mais, 11 mois plus tard, après avoir été fait prisonnier et sérieusement blessé, Che Guevara fut exécuté, le Dimanche 8 Octobre 1967, par des soldats boliviens dirigés par des agents de la CIA.

Bons de Consommations signés

HÔTEL RITZ Paris

Par Jacques Collignon

Voici 2 photographies de billets dont l'origine reste à ce jour inconnue.

Elles concernent des documents imprimés sur enveloppes, sorte de monnaie privée comportant la signature d'un Secrétaire Général et d'un Directeur Général.

Ces bons de consommations d'avant guerre, comportent une numérotation et proviennent de l'Hôtel RITZ situé place Vendôme à Paris.

Bon pour une consommation d'une valeur de 50 Francs.

Nous avons souhaité obtenir des renseignements complémentaires auprès de l'Hôtel qui ne nous a jamais répondu.

Si quelqu'un peut nous éclairer en la matière, ces renseignements seront publiés dans un prochain N° du PM Magazine.

Bon pour une consommation d'une valeur de 100 Francs.



BAHAMAS

Nouveau Billet de 10 Dollars

Par NumisCollection

Selon l'histoire, Christophe Colomb aurait atteint l'île San Salvador en 1492; les Espagnols n'ont cependant jamais vraiment exercé de contrôle sur le territoire. Au XVIIe siècle, les Britanniques ont fortifié l'île de New Providence et le pays est devenu une colonie de la couronne du Royaume-Uni.

Les Bahamiens ont obtenu l'autonomie après une série de démarches conduisant à l'autonomie interne en 1964 et à l'indépendance complète le 10 Juillet 1973. Le Commonwealth des Bahamas est membre indépendant du Commonwealth des Nations et reconnaît la monarchie britannique comme chef d'état officiel, un Gouverneur général nommé agit comme représentant de la Reine dans le pays.



Les Bahamas forment un archipel de 700 îles situées dans l'Océan Atlantique, à l'est de la Floride, au nord de Cuba et du reste des Caraïbes.

La Banque Centrale des Bahamas a récemment émis un billet de 10 Dollars.

Ce nouveau billet est le premier de la famille CRISP (« Counterfeit Resistant Integrated Security System » ou Système intégré de sécurité résistant à la contrefaçon) et intègre donc de nouveaux éléments de sécurité. Il participe également au renouvellement de la gamme actuelle après le lancement courant 2002 du nouveau billet de 1 Dollar.

Le format du billet est de 156 mm par 67 mm. La vignette du recto a pour couleurs dominantes le bleu-foncé, le vert-foncé et le rouge foncé et représente une carte es Bahamas au centre et un anneau elliptique symbolisant l'archipel et entourant le portrait de la reine Elizabeth II à droite. Les éléments de sécurité de ce recto sont nombreux avec un filigrane en relief, une valeur faciale imprimée en relief pour les mal-voyants, un foil bleu métallique, une figure composé d'un ensemble de cercles imprimés en encre métallique et un fil de sécurité avec encres variables.



La vignette du recto représente la ville d'Hope Town sur l'île d'Abaco. Cette image est entourée d'un arc en ciel et des valeurs faciales en lettres et chiffres. Les armoiries du Commonwealth des Bahamas sont présentes au centre tandis que le filigrane et l'élément de transvision occupe la partie droite du billet.



LE BILLET VERT MONNAIE DE COLLECTION POUR LES ENFANTS

Par Michel DUFOUR et Philippe CALLANT

Si le dollar américain fait triste mine face à l'Euro à la suite de l'augmentation sans précédent du baril de pétrole, il égaye cependant nos 'bouts de choux' depuis quelques années grâce à la mise en circulation dans les parcs d'attractions de la Maison Disney de dollars à l'effigie de leurs personnages favoris.

C'est en Mai 1987 que le premier billet à l'effigie de Mickey Mouse fut mis en circulation sur un billet fantaisie de 1 dollar rapidement complété au cours des années par des billets de 5, puis de 10 dollars afin de répondre à la demande croissante de collectionneurs.

Ces billets de substitution peuvent être utilisés sur la Disney Cruise Line et échangeables dans la plupart des Disney Store américaines.

Cette année, une nouvelle coupure de 1 dollar représentant Cendrillon vient de faire son apparition.

Pour la petite histoire, sachons qu'en 1989 le parc de Tokyo Disneyworld a également mis en circulation des billets de 500 yens et en 1995 de 1.000 yens qu'il a baptisés Tokyo Disneyland Gift Card.

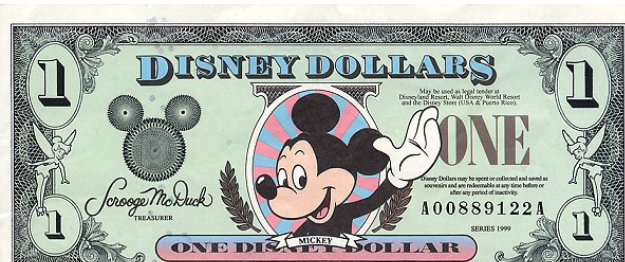


1987/1988

Le 1^{er} billet de 1 dollar à l'effigie de Mickey est mis en circulation aux Etats-Unis. Cette vignette sera encore en usage au cours de l'année 1999.

1995

Autre visage de Mickey dans son habit d'Apprenti Sorcier tiré du long métrage FANTASIA.



1995

Un billet de 5 dollars à l'effigie de Goofie.



2002

Cette fois-ci, hommage est rendu à la célèbre souris d'après « Steamboat Willie » un court métrage de 1928.



1998

Un billet de 10 dollars à l'effigie de Minnie.



2005

Un nouveau billet de 1 dollar à l'effigie de l'éléphant Dumbo.



2000

Une nouvelle coupure de 10 dollars à l'effigie de Donald Duck le célèbre canard créé par Walt Disney en 1934.



2005

Un nouveau billet de 5 dollars à l'effigie de Donald.



2001

Une nouvelle coupure de 1 dollar très colorée pour commémorer le Théâtre EL CAPITAN d'Hollywood.



2005

Emission d'un billet de 50 dollars, première grosse valeur, à l'effigie de Mickey Mouse.



POINT SUR LES BILLETS EN EURO AVEC LA SIGNATURE DE J. C. TRICLET

Par André Milhorat

€	M Portugal	N Autriche	P Pays-Bas	S Italie	T Irlande	U France	V Espagne
5						L 017 à L 020	M 004
10		F 006, 007	G 009, G010		K 005, K 006	L 016, L 017	M 013, M 014
20	U 007, 008, 009		G 003			L 030 à L 035 L 037 , L039	M015, M 016, M 017, M 018
50			G 023	J 015 à J 019 J 021 à J 024 J 028			
100				J 011, J 012			
200							
500		F 002					

€	X Allemagne	Y Grèce	Z Belgique
5			
10	P 005 à P 009, R 016	N 007 à N 010	
20	P 011, 012		
50	R 021 à R 240		T 006
50			
100			
500			

Billets & Trains

Suite à un petit problème de mise en page informatique, l'origine de l'article en question a disparu au montage. Remercions donc la revue "Connaissance du rail" pour son autorisation de reproduction. Nous profitons de ce complément pour vous signaler qu'un précédent article sur le sujet avait été publié en janvier 2002. Vous pouvez le commander en envoyant 5,95 € à :

Madame Laederich
Editions de l'Ormet
03330 Valignat

RAIL *Connaissance* **du RAIL**

LONDRES, LE MÉTRO DES DOCKLANDS

Une loco, combien ça coûte ?
€

Rail et billets de banque

Les services autorails du PO-Midi

Toulouse - Villemur, une ligne secondaire disparue

ISSN 0222-4844
Janvier 2002 • N° 243

RAIL *Connaissance* **du RAIL**

TRANSPORT 2000 INTERNATIONAL

Les designers du rail : RCP Design Global

Les CC 65500 de la Grande Ceinture à la Grande Vitesse

Bordeaux, un an après A l'assaut du Canigou
Le rail en Pologne
Rail et billets de banque

Strasbourg, défigurée ou magnifiée ?

L'autobus parisien va avoir 100 ans
Reportage : les chemins de fer au Ghana

ISSN 0222-4844
Avril-Mai 2005 • N° 252-253
FRANCE métropolitaine 11,90 € • Belgique 12,70 € • Suisse CHF 19 • ISSN 0222-4844

